www

Association Fribourgeoise de Badminton

Association Ouest Badminton www.aobad.ch E-Mail: circuit.juniors@qmail.com

www.badminton-fribourg.ch
E-Mail: nic.etter@blewin.ch

Association Cantonale Genevoise de Badminton

www.acgb.ch

E-Mail: michael.minelli@acgb.ch

Circuit junior romand AVB, AOB, AFB, ACGB Consignes d'organisation des étapes du CJ Romand 2017-2018



1. L'AVB coordonne l'organisation du circuit junior romand.

Ses tâches consistent à

- fixer une réunion annuelle (ou plus si besoin) des responsables régionaux des circuits régionaux, afin de :
 - o faire un debriefing annuel sur le circuit
 - échanger sur le déroulement de chacun des circuits régionaux (partage d'expérience)
 - discuter des éventuelles mesures à prendre pour faire évoluer et améliorer le déroulement du circuit junior
- s'assurer de la bonne planification et du bon déroulement du circuit (partie intercantonale), notamment :
 - o planification de la saison (organisateurs, dates, éventuels sponsors)
 - commande des médailles et lots offerts lors des podiums des étapes intercantonales et du master romand
- gérer les finances de la part « intercantonale » du circuit, à savoir :
 - collecte des versements des organisateurs d'étapes intercantonales et du master romand
 - o paiement des médailles
 - o paiement des lots du master romand offerts lors des podiums
- gérer la relation avec un éventuel sponsor commun pour l'ensemble du circuit romand

Pour chaque junior participant à une étape intercantonale ou au master romand, Fr. 3.- seront reversés par les organisateurs à l'AVB pour couvrir les frais d'achat des médailles et des lots du master romand (le solde de la finance d'inscription individuelle (Fr. 7.-) est conservé par l'organisateur pour couvrir ses frais).

2. Annonces à faire en début du tournoi :

- Mot de bienvenue
- Annonce du mode de tournoi (2 sets gagnants en 15, Phase de poule + élimination directe, etc.)
- Annonce des éventuelles règles particulières pour les U9 et U11 (petit terrain pour les étapes organisées par l'AVB notamment)
- Rappel de la charte du Fair-Play à respecter (affichée bien en évidence dans la salle), de la place des coaches et des supporters, et de la possibilité de demander des juges de ligne en cas de contestations à répétition
- Volants plumes uniquement, possibilité d'en acheter dans la salle
- Une trousse médicale est à disposition sur le site du tournoi
- Horaires prévus des ½ finales, finales et podiums (selon les catégories)
- Temps d'échauffement à respecter, éventuels terrains d'échauffement

3. Master romand:

Une fois les Masters régionaux terminés, les responsables des régions communiqueront au responsable du circuit junior (circuitjunior@badmintonvd.ch) le nom des quatre qualifiés (par catégorie) de leur région. Celuici transmettra les noms des qualifiés au club organisateur du Master Romand deux semaines avant la date du tournoi.

Le format du master romand est le suivant pour chaque catégorie :

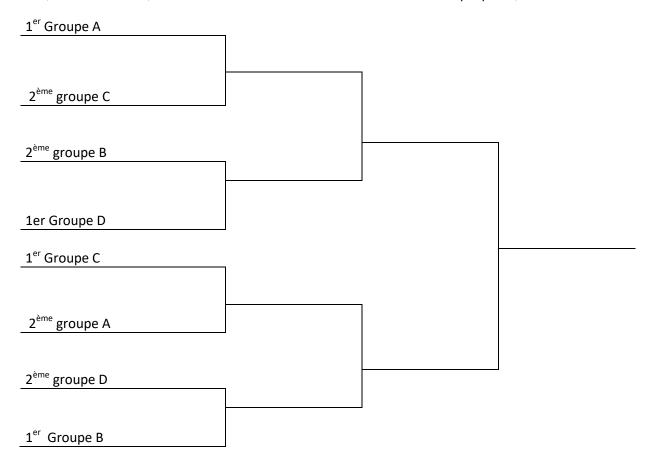
- les 4 têtes de série sont les 4 vainqueurs des masters régionaux. Ils sont ordonnés selon leur ranking Swiss Badminton et/ou leurs résultats lors des étapes intercantonales de la saison

4 poules de 4 joueurs, dont les deux premiers sont qualifiés pour les 1/8 de finale, 1/4 de finale, puis 1/2 finale et finale comme suit :

Chacune des poules regroupera

- un junior d'une des 4 régions
- le vainqueur d'un master régional (tête de série), le deuxième d'un master d'une 2^{ème} région, le troisième d'un master d'une 3^{ème} région et le 4^{ème} du master d'une 4^{ème} région.

 Puis, les 1/8 de finale, ¼ de finale verront s'affronter les 1^{ers} et 2^{nds} de chaque poule, comme suit :



Le 01.09.2017